

Procès-verbal n° 25 de la Commission Foot Animation

Réunion du :	20/03/25
À :	10h
Présidence :	Mr Didier CASANADA
Présents :	Mmes Nadine GRECO, Martine JOLY Mrs Michel COLLADO, Sauveur ROMAGNOLE
Absents excusés :	
Assiste à la Réunion :	Mme Bernadette FERCAK,

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F

Toutes les correspondances adressées aux commissions doivent se faire via la boîte mail officielle du club (n° affiliation@footoccitanie.fr). Seuls les courriels identifiés avec le Nom, Prénom, Qualité de l'auteur seront pris en compte par le District.

A défaut du respect des prescriptions ci-dessus énoncées, la formalité ou requête sera déclarée irrecevable. (art 17.1 du règlement intérieur du District).

Approbation des procès-verbaux

La commission approuve le procès-verbal N° 24 du 11/03

Rappel

UTILISATION DE LA FMI

LE RESULTAT DE L'EQUIPE QUI A REMPORTE LES DEFIS DOIT ETRE NOTE SUR LA FEUILLE FMI DANS LA PARTIE "OBSERVATION".

Beaucoup de clubs ne le font pas : ATTENTION au moment des classements.

En cas de disfonctionnement utiliser une feuille de match papier ainsi que le tableau « Rapport FMI » dûment remplis, qui vous ont été envoyés par mail, et à télécharger dans Footclub ainsi que le site du DISTRICT.

DISFONCTIONNEMENT du FAL ACTUELLEMENT

Renseigner correctement les feuilles de plateaux, sur les clubs présent et absent .

1. Importer les documents sur télécharger. Tous les documents : feuilles de plateaux , feuilles de présence : sinon
2. Envoyé le tout au District avant le mardi AM.

RAPPEL TOURNOI

**LES CLUBS DOIVENT OBLIGATOIREMENT ENVOYER LEURS DEMANDE DE TOURNOIS AU DISTRICT
AFIN D'ETRE HOMOLOGUE PAR LA COMMISSION TECHNIQUE DU DISTRICT.**

Championnat U12/U13

- Beaucaire : Rencontres U12/U13 le Samedi matin à 11h00

**REUNION INFO PITCH PAR VISIO LE LUNDI 31 MARS à 20H30 , PRESENCE EDUCATEUR RESPONSABLE EQUIPE INDISPENSABLE :
TIRAGE AU SORT DU 1ER TOUR**



Le règlement de la compétition et feuille de match sera envoyé au club quelques jours avant

RAPPEL Règlement PITCH

Art 7

4. Les équipes doivent être composées de 12 joueurs ou joueuses. Pour les équipes garçons ou mixtes, 1 absence justifiée peut être tolérée (certificat médical ou justificatif avéré). Pour les équipes filles, 3 absences justifiées peuvent être tolérées (certificat médical ou justificatif avéré). La Commission d'Organisation du District statuera sur la justification des absences. Les équipes ne respectant pas ces critères ne pourront pas être qualifiées pour la phase régionale.

Art 9

3. Au cours d'une même saison, les joueurs et joueuses ne peuvent participer au « Festival Foot U13 – Pitch » que pour un seul club ou entente.

5. À partir du deuxième tour de qualification, et jusqu'à la phase finale départementale, les équipes peuvent inscrire sur la feuille de match au plus deux joueurs ayant participé au premier tour de qualification dans une autre équipe de ce club.

Retour CSR U12/U13 D4 Poule C

Dossier n°2024/2025-CSR-331

Match n°30118768 : du 15/03/2025

Rodilhan FC 1 (535058) / F. C. Milhaud F 1 (580998)

Considérant que l'équipe de de **F. C. Milhaud F 1 (580998)** était absente 15 min après le coup d'envoi de la rencontre n°30118768

Dit match perdu par forfait F. C. Milhaud F 1 (580998) pour en reporter le bénéfice à Remoulins SF 1 (564374)

Sur le score de 3/0

Débit : 30€ pour forfait simple à l'équipe de F. C. Milhaud F 1 (580998)

FMI

RAPPEL AU CLUBS : concernant les clubs responsables d'équipes pour la FMI

Dans FOOTCLUB : Il faut **absolument qu'un éducateur** soit renseigné pour chaque équipe, sinon les matchs n'apparaissent pas sur la tablette.

Championnat U12

EN ANNEXE DANS DOCUMENTS puis COMPETITION , NOUVELLE ORGANISATION DU CHAMPIONNAT U12 SAISON 2025/2026

La commission,

En lien avec son Conseiller Technique DAP,

Afin d'intégrer une application générationnelle au sein de ses championnats U12 et ainsi avoir un meilleur équilibre entre les niveaux,

Acte la nouvelle composition du championnat U12 pour la saison 2025/2026 et son nouveau règlement comme annexé au présent PV,

La commission informe que concernant la phase 1 et son niveau 1 « Développement » la Commission technique transmettra les conditions spécifiques et les dates précises très prochainement.

La modification principale :

1. Un groupe U12 Développement phase 1 2025/2026 à 8 équipes seulement.
2. Une seule équipe par club est autorisé dans ce niveau.
3. Educateur diplômé du CFI U10-U13 ou Initiateur 2 en lien avec les obligations de diplôme

Une réunion par visioconférence sera fixée prochainement par le Conseiller technique DAP afin d'évoquer les nouveaux championnats par application générationnelle.

Retour CSR U12 D3



Dossier n°2024/2025-CSR-332

Match n°30120302 : du 15/03/2025

Caissargues 41 (521050) / St Martin Valg 22 (525106)

Considérant que l'équipe de de St Martin Valg 22 (525106) était absente 15 min après le coup d'envoi de la rencontre n°30118768

Dit match perdu par forfait St Martin Valg 22 (525106) pour en reporter le bénéfice à Caissargues 41 (521050)

Sur le score de 3/0

Débit : 30€ pour forfait simple à l'équipe de St Martin Valg 22 (525106)

Foot Animation - U10 à U10/U11

Amende : NON UTILISATION FAL à partir de la Rotation 5 (25 €)

RAPPELS HORAIRES :

Beucaire : Plateaux U10 et U10/U11 à 9h30 (Début des rencontres)

Nimes Ol : Plateaux U10 et U10/U11 à 14h00 (Début des rencontres)

Prochaine Rotation 29 Mars

Foot Animation - U6 à U8/U9

UTILISATION DU FAL : U6 - U6/U7 – U8 – U8/U9

Prochaine Rotation 29 Mars

Amende : NON UTILISATION FAL à partir de la Rotation 4 (25 €)

RAPPELS HORAIRES :

Beucaire : Plateaux de U6 à U9 à 13h30 (Début des rencontres)

US Trefle : Plateaux U6 à U9 à 13h30 (Début des rencontres)

Canaules : PL 40 du 29 Mars 13h30 (Début des rencontres)

Saison 2024/2025 Pas de journées de rattrapage pour les Plateaux
Les plateaux NON-JOUES le Samedi se rattraperont le Mercredi Après Midi

(CE N'EST PAS OBLIGATOIRE)

Foot Animation - FEMININES

Equipes qualifiées pour la Finale PITCH Féminine le Dimanche 6 Avril à Garons 13h45

Beucaire -N Chemin Bas – N Metropole - Ales

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président

Didier CASANADA

La Secrétaire de Séance

Nadine GRECO

